

ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE APPLICATION ET IMPLICATION ORGANISATION EVENEMENTIEL SPORT NATURE TRAIL DES GORGES DU CHAMBON



**ORGANISATION
ENGAGE**

Chartre NATURA 2000 signé avec le territoire

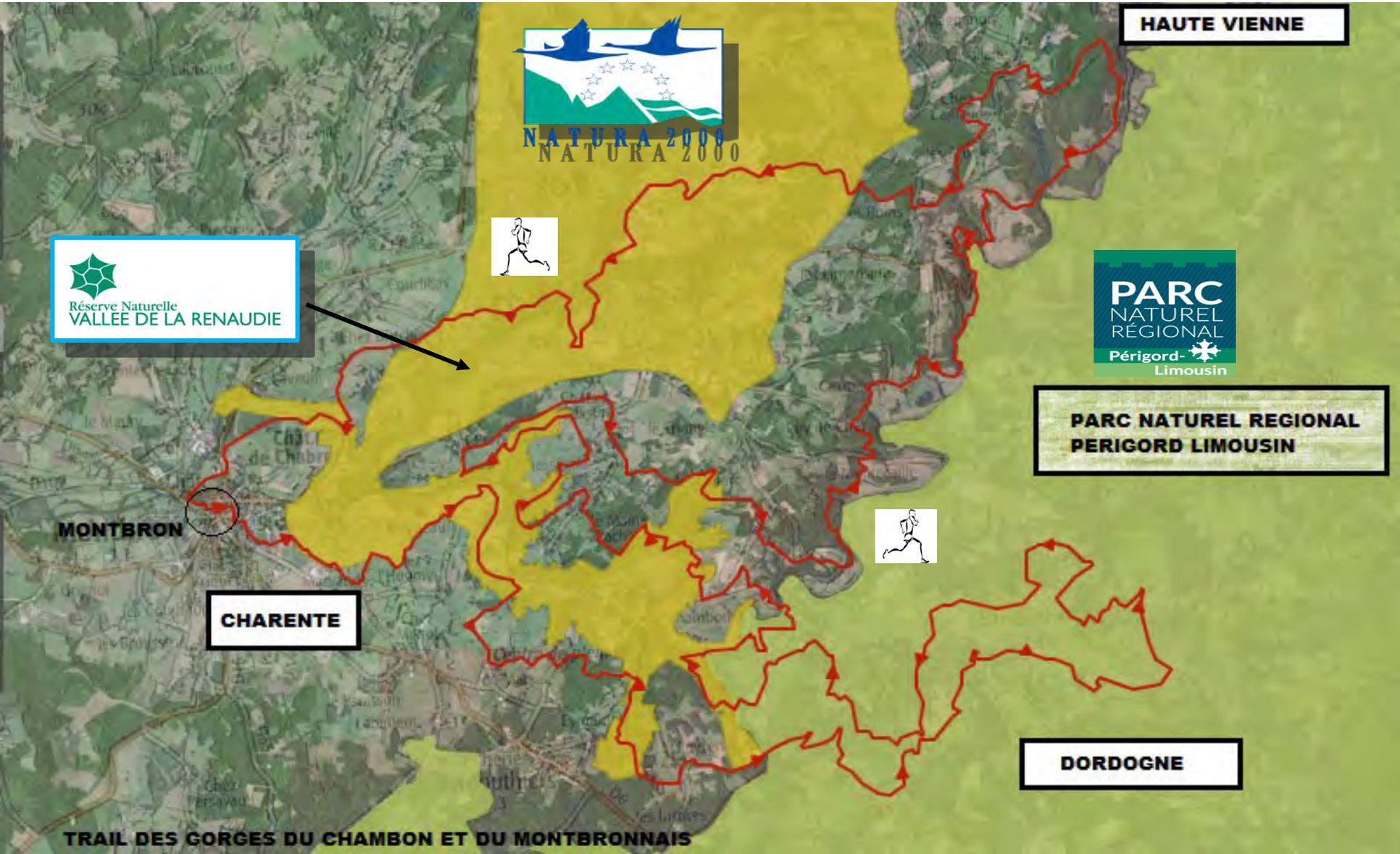
Engagement et valeurs de l'organisation et du club

**LE TRAIL DES GORGES DU CHAMBON
et du Montbronnais
LABELLISE**





L'ENVIRONNEMENT PROTEGE SUR LE TRAIL DES GORGES DU CHAMBON ET DU M




Réserve Naturelle
VALLEE DE LA RENAUDIE


NATURA 2000
NATURA 2000

PARC
NATUREL
REGIONAL
Périgord-
Limousin

**PARC NATUREL REGIONAL
PERIGORD LIMOUSIN**

CHARENTE

DORDOGNE

MONTBRON

TRAIL DES GORGES DU CHAMBON ET DU MONTBRONNAIS



Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels ou semi-naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent.

La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable, et sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long terme



Les réserves naturelles régionales

Les réserves naturelles régionales présentent les mêmes caractéristiques de gestion que les réserves naturelles nationales, à ceci près qu'elles sont créées par les Régions. Elles constituent aujourd'hui à la fois un vecteur des stratégies régionales en faveur de la biodiversité et un outil de valorisation des territoires. La réglementation y est spécifique



Un parc naturel régional (PNR) est un territoire rural reconnu au niveau national et/ou international pour sa valeur patrimoniale et paysagère.

Les parcs naturels régionaux sont créés afin de mettre en place un projet de développement durable fondé sur **la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel** d'un territoire. La réglementation y est moins stricte que dans les parcs nationaux



Le site [Natura 2000 Vallée de la Tardoire](#) est une [zone spéciale de conservation française](#) située en [Charente](#), dans la vallée de la [Tardoire](#), affluent de la [Bonnieure](#) et donc sous-affluent rive gauche de la [Charente](#).

GEOGRAPHIE

Le site se situe en bordure du [Massif central](#) dans l'est du département de la [Charente](#).

Les 3 149 hectares du site se situent à une altitude qui culmine à 213 mètres et descend en fond de vallée pour atteindre 108 mètres¹.

Le site est constitué de 40 % de prairies, semi-naturelles humides ou mésophiles, 35 % de forêts (5 % de résineux, 30 % de caducifoliées), 5 % de landes et broussailles, 5 % de vergers, vignes et autres plantations d'arbres, 4 % d'eau, 5 % d'autres terres arables, 1 % de rochers et éboulis, 5 % de diverses utilisation dont routes et urbanisation



Il a été validé le 27 mai 1999 pour 3 149 ha. La vallée a été intégrée comme site Natura 2000 car elle comporte des éléments **géomorphologiques** inhabituels : escarpements rocheux, rivière à courant rapide.

14,5 % du site appartiennent au Conseil Général de la Charente et 14,5 % du site à la **communauté de communes Seuil Charente-Périgord**, le reste se répartissant entre des propriétaires privés.

Le site de la **Réserve naturelle régionale de la Vallée de la Renaudie**, 120 hectares, propriété de la **communauté de communes Seuil Charente-Périgord**, situé dans le canton de **Montbron**, sur les communes de **Montbron**, **Rouzède** et **Écuras** a été dès 1998 la première *Réserve Naturelle Volontaire* de Charente. Il a été intégré dans le Natura 2000 de la vallée de Tardoire

Habitats d'intérêt communautaire

Le site possède cinq habitats d'intérêt communautaire:

Les prairies maigres de fauche de basse altitude sur 2 % de sa surface où sont présentes *Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis* noté B (site très important).

La rivière des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* est aussi noté B (site très important).

Les pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique sont aussi B.
Les aulnaies-frênaies alluviales et les grottes non exploitées sont notées C (sites importants).

Espèces d'intérêt communautaire

Mammifères

Plusieurs chauves-souris présentes sont des espèces d'intérêt communautaire. le Petit Rhinolophe (*[Rhinolophus hipposideros](#)*), le Grand Rhinolophe (*[Rhinolophus ferrumequinum](#)*), le Minioptère de Schreibers (*[Miniopterus schreibersii](#)*) et le Grand Murin (*[Myotis myotis](#)*) y sont résidents et pour le petit et le grand Rhinolophe sont renforcés par une population de migrateurs hivernants



Amphibiens

Le Sonneur à ventre jaune, *[Bombina variegata](#)* qui est présent est une espèce menacée qui figure sur liste rouge mondiale de l'IUCN et comme VU (vulnérable sur la liste rouge des amphibiens de France métropolitaine de 2008.



Poissons

La Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) et le Chabot (*Cottus gobio*) sont présents. Ils figurent dans la liste des espèces réglementées, en préoccupation mineure pour la Lamproie de Planer et avec données insuffisantes pour le Chabot.



Insectes

Le Lucane Cerf-volant *Lucanus cervus*, le Grand Capricorne *Cerambyx cerdo* ont des populations bien présentes.

La cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) qui n'est présente qu'en étape migratoire, est une libellule listée VU (vulnérable) alors que l'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale* est listée NT. Le Cuivré des marais *Lycaena dispar* est un papillon qui a peut-être disparu.



Espèces remarquables présentes

Le Cingle plongeur



Triton marbré



l'Herbe de Saint-Roch



La genette



le lézard des murailles



Le Morio *Nymphalis antiopa* est un papillon en très forte régression, espèce déterminante pour le Poitou-Charentes, qui n'est présent que dans cette partie du département de la Charente et *Calopteryx xanthostoma*, une libellule.



Le club organisateur –TEAM16- du TRAIL DES GORGES DU CHAMBON et du M. SIGNE LA CHARTE NATURA 2000



ORGANISATION
ENGAGE

Charte



La signature d'une [charte Natura 2000](#) se fait parcelle par parcelle pour cinq ans et permet au propriétaire de contractualiser son adhésion à de bonnes pratiques de gestion en contrepartie d'une exonération de la part communale de la Taxe sur le Foncier Non-Bâti (TFNB) sur cette parcelle. Les recommandations générales sont l'engagement de ne pas détruire les habitats et les espèces communautaires, de n'y réaliser aucun apport (remblais en particulier) et d'autoriser l'entrée aux animateurs du site. Mandataires et prestataires doivent être informés du contenu de la charte. Les traitements phytosanitaires sont proscrits sauf autorisation spéciale du comité technique. Les travaux doivent être effectués à des dates recommandées (fauchage après le 15 juin ou le 25 juillet par exemple).



Réserve Naturelle
VALLEE DE LA RENAUDIE

Réserve naturelle régionale de la vallée de la Renaudie



ORGANISATION
ENGAGE

La réserve naturelle régionale de la vallée de la Renaudie (RNR134) est une réserve naturelle régionale située dans le département de la Charente, en région Nouvelle-Aquitaine. Classée en 2012, elle occupe une surface de 73 hectares et protège un petit cours d'eau et la vallée qu'il occupe.

Le territoire de la réserve naturelle est dans l'est du département de la Charente, sur les communes de Écuras, Montbron et Rouzède. Large de quelques dizaines de mètres par endroit, il s'étend sur 6 km le long de la Renaudie, affluent de la Tardoire.

Le site a fait l'objet d'un classement en réserve naturelle volontaire en 1998 à l'initiative des communes.

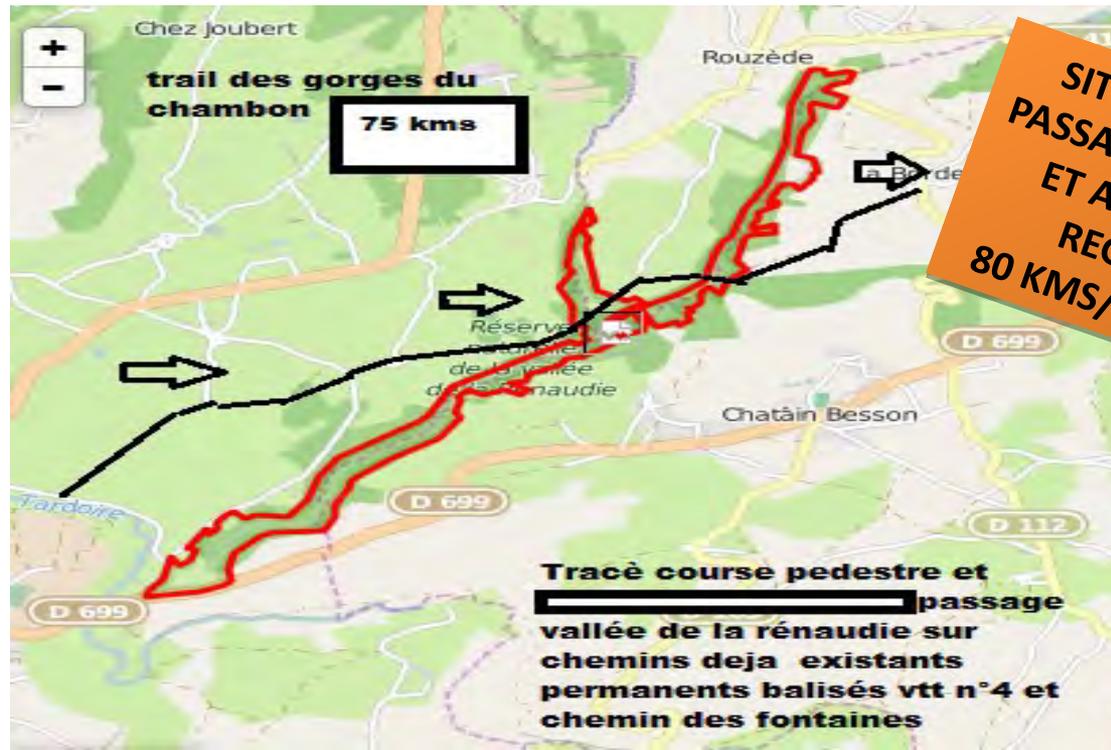
On trouve sur la réserve naturelle des milieux variés : ruisseaux et ripisylves, mares, falaises sèches (Boucu), prairies. boisements à l'interface entre des terrains calcaires et granitiques

La flore du site compte plus de 300 espèces dont 20 sont patrimoniales et 14 sont inscrites en liste rouge régionale. On y trouve l'[Épervière petite laitue](#), le [Millepertuis à feuille de lin](#) ou le [Chénopode des villages](#) ainsi que de nombreuses orchidées sauvages.

On rencontre sur le site 49 espèces de [mammifères](#), plus de 130 espèces d'oiseaux ([Pic noir](#), [Pic épeiche](#), [Cincle plongeur](#), [Tichodrome échelette](#), [Martin pêcheur](#)), 12 espèces d'[amphibiens](#) ([Sonneur à ventre jaune](#)) et 8 de [reptiles](#) dont le [Lézard des souches](#).

Pour les [invertébrés](#), on rencontre 53 espèces de papillons ([Damier de la succins](#)) et 37 de libellules

La réserve naturelle est gérée par le [Conservatoire d'espaces naturels](#) de Poitou-Charentes.



SITE EXCEPTIONNEL
PASSAGE SOUS ACCORD
ET AUTORISATION
REGLEMENTE
80 KMS/42/28/14 TGC

BONNES PRATIQUES DES PARTICIPANTS AU TRAIL DES GORGES DU CHAMBON et du M. INTEGREES DANS LE REGLEMENT ET LA CHARTE



RESPECT DU SITE DE L'ÉVÈNEMENT



Je respecte l'environnement et les installations du site en prenant conscience que ce sont des espaces partagés et protégés.

Je respecte la signalisation préfectorale, communale ou privée

Je respecte les sols en suivant le parcours tracé par les organisateurs ce qui engage à ne pas couper les sentiers

Je respecte la faune et la flore (troupeaux ou animaux rencontrés) en évitant en outre les bruits intempestifs et en refermant les barrières derrière moi si besoin

Je ne jette rien au sol y compris dans les zone habitées

Je réduis mes déchets en privilégiant les produits les moins emballés pour mes repas, pique nique et autre nutrition de compétition

Je trie mes déchets en utilisant les dispositifs mis en place par l'organisation. je facilite ainsi le travail des bénévoles et me réfère à eux en cas de questionnement sur le tri

J'évite le jetable au profit du réutilisable ou biodégradable (je viens avec ma gourde ou gobelet)



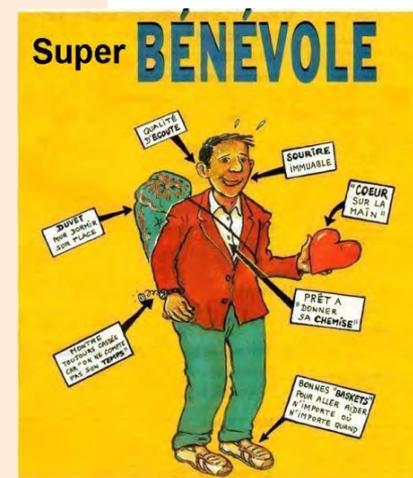
*biodégradable
et compostable*

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Je respecte les autres concurrents, les bénévoles de l'organisation et toutes personnes que je fréquente durant l'épreuve.

Je participe aux efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche de développement durable

Je viens en aide à toute personne en situation dangereuse ou en difficulté



A l'engagement d'une manifestation je m'assure personnellement

Je ne pars jamais sans avoir pris connaissance du règlement, parcours et n° de téléphone des secours de la manifestation

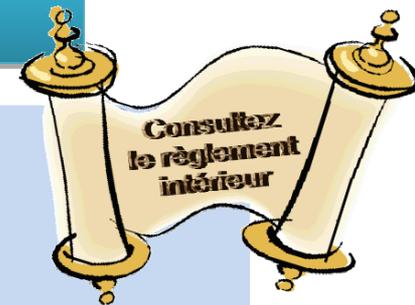
Je vérifie mon matériel avant le départ et je respecte sur la voie publique quand il le faut le code de la route

J'adopte un comportement « fair Play », responsable et durable

Je ne triche pas pour quelque raison que ce soit

Je n'absorbe aucune substance interdite susceptible de modifier mes capacités durant l'épreuve

Je me conforme au contrôle anti dopage inopiné si il a lieu le jour de l'événement



LUTTE CONTE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Je limite mes émissions en carbone en privilégiant les transports responsables pour me rendre sur l'événement (covoiturage, transport en commun, vélo, etc.) et pour circuler sur le site de l'épreuve.



Je covoiture, Tu covoitures... Nous covoiturons!!!

RESPONSABILITE

Je m'engage à être responsable de mes faits et gestes tout au long de ma participation à l'événement.

Par cette charte, je m'engage, en tant que participant éco-responsable à l'événement, à respecter les articles précités.

ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATION mis en place



- ❖ Plus d'utilisation de gobelets plastiques sur zone
 - ❖ Achat groupé de gobelets bio et réutilisables lot offert
 - ❖ Ravitaillements utilisation de fruits et produits non enveloppés
 - ❖ Ravitaillements concentrés sur plusieurs distances afin de minimiser les points rassemblements
 - ❖ Poubelles provisoires sur parcours et sur site partenariat avec calitom
 - ❖ Choix volontaires du nombre d'engagés
 - ❖ Signalétiques provisoires réutilisables
 - ❖ Peinture biodégradable utilisé uniquement sur route traversée
 - ❖ Prix raisonnés des engagements pour une attitude sociale
 - ❖ Affichage environnement
 - ❖ Achat locaux privilégiant les circuits court
 - ❖ Ramassage complet après manifestation
 - ❖ Un seul lieu de départ /arrivée limitant les déplacements
 - ❖ Respect des parcours et passages privés /engagements propriétaires
 - ❖ Mise en place d'une charte éco participant affiché et signé par les participants lors de leur engagement
 - ❖ Adhésion a la charte natura 2000 concernant la zone val de tardoire et demande autorisations passage vallée de la renaudie auprès de la région
- plan d'action a suivre

